



Ville de Fort-de-France

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR :

INSCRIPTIONS SCOLAIRES,
RESTAURANT SCOLAIRE et
GARDERIE

De La Ville de FORT-DE-FRANCE

ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

Direction des Affaires Scolaires

Cellule Inscriptions Scolaires et Cantines

Pour tous renseignements composez-le :

05 96 59 60 36 (inscriptions scolaires)

05 96 63 03 33 (Caisse des Ecoles)

Site Internet : www.fortdefrance.fr

DANS UNE ECOLE DE LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE

Original :

- Livret de famille des parents
- Carnet de santé (à jour) **ou** certificat de vaccination
- Quittance d'électricité, d'eau ou de téléphone (de moins de trois mois et au nom des parents)
- **L'attestation de paiement de la CAF datant du mois de l'inscription**
- Une photo d'identité récente de l'enfant

Pour tout transfert :

Un certificat de radiation de l'école fréquentée, avec avis de passage, est obligatoire

AU RESTAURANT SCOLAIRE **A LA GARDERIE**

- Photocopie du livret de famille (parents et enfants mineurs)
- Assurance *Extra-Scolaire*
- Photocopie des 3 dernières fiches de salaire des 2 parents
- Photocopie du *dernier* avis d'imposition pour les parents de profession libérale
- Photocopie du *dernier* avis de non imposition pour les parents sans ressources
- Photocopie de la dernière **Attestation de paiement Pole Emploi** pour les chômeurs
- **Attestation de paiement de la CAF datant du mois de l'inscription**
- Photocopie du justificatif de pension alimentaire pour les parents divorcés
- **Les parents n'ayant pas justifiés leurs ressources paieront le tarif maximum** et fourniront : le livret de famille

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE

N.B. : AUCUNE INSCRIPTION NE PEUT ÊTRE PRISE PAR CORRESPONDANCE

Pour éviter les files d'attente de la rentrée des classes, nous conseillons aux parents de :

- ▶ Respecter les périodes indiquées sur le calendrier
- ▶ Faire simultanément l'inscription au restaurant scolaire et à la garderie

RECEPTION : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : **LE MATIN de 7h30 à 12h30**

Lundi, mardi et jeudi : **L'APRES-MIDI de 14h45 à 16h30**